

TARIFS ET INSCRIPTIONS

TARIFS

ACCUEIL DE LOISIRS

15.80€ par jour (garderie, déjeuner et goûter compris)
→ INSCRIPTION DE 2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE

Allocataires CAF :

QF1 6€80 par jour

QF2 11€80 par jour

SÉJOURS

25.60€ par jour

Allocataires CAF :

QF1 17€ par jour

QF2 22€40 par jour

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Envoyez par courriel en format PDF le bulletin d'inscription (christelle.courtin@valdegatine.fr), par courrier ou déposez le bulletin d'inscription à :

L'Ombrelle
4 Place des Tulpiers
79310 Saint-Pardoux-Soutiers

MARDI 26 MAI DERNIER DÉLAIS

Après cette date, merci de vous adresser à Christelle Courtin afin de connaître les places disponibles.

Attention les séjours sont limités à 20 places !

Toutes absences non justifiées par un certificat médical (transmis pendant la semaine du centre) ou annulations après cette date limite d'inscription, vous seront facturées.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



DU 06 AU 31 JUILLET ET DU 24 AU 28 AOÛT 2026

VACANCES D'ÉTÉ

ACCUEIL DE LOISIRS L'OMBRELLE

3 À 12 ANS !



Vive
l'été !

Hélène GONNORD
Directrice Coordinatrice Enfance-Éducation
05.49.63.22.31
helene.gonnord@valdegatine.fr

Christelle COURTIN
Directrice de l'accueil de loisirs
05.49.63.18.94 (pendant l'accueil de loisirs)
christelle.courtin@valdegatine.fr

ICI, L'ÉTÉ SE VIT AU RYTHME DES ACTIVITÉS !

DÉCOUVREZ NOS SEMAINES À THÈMES

Du 06 au 10 juillet : Les as de la jungle
Du 13 au 17 juillet (fermé le 14 juillet) : La fabrique des rêves
Du 20 au 24 juillet : Les p'tits Sherlock
Du 27 au 31 juillet : L'Ombrelle magique

Du 24 au 28 août : Le monde des Pokémons



RENCONTREZ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Christelle COURTIN (directrice), Amélie ZAMORA (directrice adjointe)
Auguste, Claire, Laurine, Elya, Clarisse, Pauline, Sylvie, Léa, Alima, Joris, Alicia (animateurs)

CAP SUR L'AVENTURE : LES SÉJOURS D'ÉTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS !

Envie de s'amuser et de vivre des vacances inoubliables ?

L'accueil de loisirs propose 2 séjours à la base de loisirs du Lambon (Prailles-La Couarde - 79), spécialement pensés pour les enfants du CE1 au CM2.

- Séjour CE1 / CE2 – du 06 au 10 juillet
Canoë, escalade, tir à l'arc, veillées conviviales...
Avec l'équipe des animateurs : Auguste, Clarisse et Pauline

- Séjour CM1 / CM2 – du 20 au 24 juillet
Course d'orientation, kayak, escalade, veillées...
Avec l'équipe des animateurs : Auguste, Elya et Léa

Attention : seulement 20 places par séjour !

Dans le cadre de la continuité éducative, une "passerelle" est proposée tous les mardis de 14h00 à 16h30, entre les CM2 inscrits à l'accueil de loisirs en juillet et le pôle jeunesse de Saint-Pardoux-Soutiers.

LES INFORMATIONS

HORAIRES

Animation : 09h00 à 17h00
Garderie du matin : 07h30 à 09h00
Garderie du soir : 17h00 à 18h30

GROUPES D'ÂGES

Les WISTITIS : enfants en TPS, PS et MS
Les TAGADAS : enfants en GS et CP
Les KALAKALAS : enfants en CE1, CE2, CM1 et CM2

LES SORTIES ET LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES (SÉJOURS)

DIFFÉRENTS DOCUMENTS VOUS SERONT TRANSMIS PAR COURRIEL APRÈS LES INSCRIPTIONS

Pour l'accueil de loisirs :

- Le planning des sorties et des activités accessoires (il peut être modifié ou annulé selon les conditions climatiques).
- L'extrait du projet pédagogique de l'accueil (l'intégralité du projet peut être consultée sur le site de la Communauté de communes Val de Gâtine et il est également affiché dans la structure).

Pour les activités accessoires (séjours) :

- Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs et du camp.
- La liste pour les valises.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Pour la sieste** : prévoir un doudou (nous avons les couvertures).
- Prévoir des **tenues adaptées** à la météo (casquette, k-way...), des vêtements pas trop fragiles, ainsi qu'une tenue de rechange pour les petits.
- Prévoir des **chaussures adaptées** aux activités extérieures (pas de tongs), **une gourde et une casquette** ainsi qu'un **petit sac à dos** pour les sorties.
- Un affichage extérieur vous informe des différents éléments pratiques : horaires des sorties, menus, extrait du projet pédagogique, etc.

Des nouvelles des différents séjours vous seront données régulièrement par des photos affichées à l'accueil et par courriel.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)

Autorise la direction à faire soigner mon (mes) enfant(s), à prendre toutes les mesures et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions du médecin.

Certifie que mon (mes) enfant(s) est à jour de tous les vaccins réglementaires.

Déclare que mon (mes) enfant(s) n'a pas de problème de santé incompatible avec la pratique d'activités sportives et la vie collectivité.

Autorise mon (mes) enfant(s) à participer aux sorties et à prendre un véhicule de transport en commun.

Autorise la direction et les animateurs à filmer ou faire des photos de mon (mes) enfant(s) et les diffuser lors du séjour, dans le respect des droits à l'image. OUI NON

Autorise mon (mes) enfant(s) à partir seul(s) de L'Ombrelle. OUI NON

Mon enfant a un PAI OUI NON

Merci de le remettre en main propre à l'équipe d'encadrement dans une trousse fermée avec le nom de l'enfant et contenant :

- le PAI ou l'ordonnance
- les médicaments dans leurs emballages d'origine avec également le nom et le prénom de l'enfant
- une autorisation écrite des parents ou du tuteur légal permettant à l'animateur d'administrer le médicament

L'équipe d'encadrement (directeur et animateur) ne peut en aucun cas donner un **médicament** par voie orale ou inhalée : exception faite sur présentation et explication de l'ordonnance médicale ou d'un PAI.

Il est interdit d'apporter des médicaments, autres que ceux prescrits sur l'ordonnance.

Les médicaments non transmis en main propre ne seront pas administrés (on ne laisse pas les traitements dans les sacs pour qu'ils ne soient pas accessibles aux enfants) !

AUTORISATIONS : PERSONNES (AUTRES QUE RESPONSABLE LÉGAL) AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT OÙ À CONTACTER SI JE NE PEUX PAS ÊTRE JOINT :

Nom, prénom et N° de tél. (personnes majeures) :

Nom, prénom et N° de tél. (personnes mineures) :

ARTICLES DU RÈGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- La Communauté de communes prend en charge les goûters et les repas des enfants.
- Les parents sont civilement responsables de toute détérioration matérielle volontaire.
- L'organisation des journées peut être modifiée selon les conditions sanitaires, climatiques, ou d'un désistement d'un prestataire.
- Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription devra être signalée à la directrice de l'accueil.
- **INSCRIPTION DE 2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE**
- **Toutes absences non justifiées** par un certificat médical (transmis pendant la semaine du centre) ou **annulations** après la date limite d'inscription, vous seront facturées : le recrutement des animateurs et la commande des repas doivent être effectués bien avant le début de l'accueil de loisirs.

SIGNATURE :

BULLETIN D'INSCRIPTION

**VACANCES DU 06 AU 31 JUILLET 2026
ET DU 24 AU 28 AOÛT 2026**

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT :

NOM : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Portable : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Adresse courriel :

Adresse & téléphone (travail Monsieur) :

Adresse & téléphone (travail Madame) :

N° Allocataire CAF : Quotient Familial

N° Allocataire MSA : Quotient Familial

Autres régimes :

INSCRIT SON (SES) ENFANT(S) :

NOM : Prénom : Né le : ___ / ___ / ___

NOM : Prénom : Né le : ___ / ___ / ___

NOM : Prénom : Né le : ___ / ___ / ___

NOM : Prénom : Né le : ___ / ___ / ___

INSCRIPTION ACCEUIL DE LOISIRS (2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE)

MARDI 26 MAI DERNIER DÉLAIS

Nous organisons une "passerelle" entre les enfants de CM2 inscrits et les collégiens du pôle jeunesse (locaux à proximité de l'école publique de Saint Pardoux-Soutiers) qui aura lieu le mardi de 14h à 16h30 : *J'autorise mon enfant à participer aux activités proposées par les jeunes (grands jeux, jeux d'équipes à l'espace jeunesse, au city ou dans le bourg de Saint Pardoux-Soutiers.* OUI NON

Cochez les jours d'inscription

Du 06 au 10 juillet 2026 - Les as de la jungle

Prénom de l'enfant	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Lundi 06 juillet	Mardi 07 juillet	Mercredi 08 juillet	Jeudi 09 juillet	Vendredi 10 juillet

Du 13 au 17 juillet 2026 - La fabrique des rêves

Prénom de l'enfant	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
				F É R I É			

Du 20 au 24 juillet 2026 - Les p'tits Sherlock

Prénom de l'enfant	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet

Du 27 au 31 juillet 2026 - L'Ombrelle magique

Prénom de l'enfant	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 juillet	Vendredi 31 juillet

Du 24 au 28 août 2026 - Le monde des Pokémons

Prénom de l'enfant	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans	Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août

INSCRIPTION ACTIVITÉS ACCESSOIRES (SÉJOURS)

MARDI 26 MAI DERNIER DÉLAIS

2 séjours sont organisés à la base de loisirs du Lambon :

Du 06 au 10 juillet pour les enfants de CE1/CE2 (20 places maximum) :

Les activités : Nuit sous tentes, Canoë, Tir à l'arc, veillées...

Les animateurs : Auguste, Clarisse et Pauline

Du 20 au 24 juillet, pour les enfants de CM1/CM2 (20 places maximum) :

Les activités : Nuit sous tentes, Course d'orientation, Kayak, Escalade, Veillées...

Les animateurs : Auguste, Elya et Léa

Cocher le séjour où vous désirez inscrire votre(s) enfant(s)

Prénom de l'enfant	Âge	Du 06/07 au 10/07 Pour les enfants de CE1/CE2	Du 20/07 au 24/07 Pour les enfants de CM1/CM2

Informations pratiques – Tous les séjours

Accueil et départ :

Les enfants seront accueillis les lundis 06 et 20 juillet, entre 07h30 et 09h00, à L'Ombrelle.

Le départ pour le séjour aura lieu à 10h00.

Le créneau de 9h00 à 10h00 sera dédié à un temps de préparation : échanges avec les animateurs, présentation du programme et organisation de la vie quotidienne du séjour.

Retour : retour prévu à 17h00 le vendredi 10 juillet et le vendredi 24 juillet.

Documents : Un projet pédagogique ainsi qu'une liste pour la valise vous seront envoyés par courriel.

Une attestation d'aisance aquatique est obligatoire pour les deux séjours. Pour l'obtenir, renseignez-vous auprès de votre piscine habituelle : un test simple est réalisé sous la supervision d'un maître-nageur.

L'attestation devra être fournie lors de la confirmation de l'inscription.

Traitements médicaux : Merci de vous référer au document « Autorisation parentale ».

Les traitements doivent être remis en main propre à l'animateur responsable sanitaire ou à la direction du séjour.